

ANNEXE 6_1



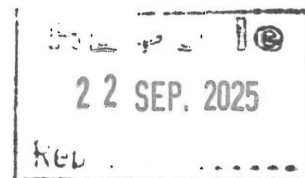
COMMUNE DE TENNIE

16 rue Andrée Le GROU

72 240 Tennie

Tel : 02 43 20 51 08

mairie.tennie72@outlook.fr



Objet : Avis de la commune sur le périmètre délimité des abords – Centre-bourg

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et conformément aux échanges avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France, la commune de TENNIE a été consultée sur le projet de périmètre délimité des abords (PDA) relatif à son centre-bourg.

Après étude du périmètre proposé et étudié avec Mme CARUEL et les élus, et au regard des enjeux de protection du patrimoine, la commune émet un **avis favorable** à la proposition de périmètre telle que présentée.

Ces éléments sont, selon nous, de nature à améliorer la cohérence du périmètre avec les caractéristiques patrimoniales locales.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cet avis dans la suite de la procédure.

Restant à votre disposition pour tout complément,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,
PATRY Michel

